



DES de Médecine générale

Soutenance du RSCA annuel

Mode d'emploi pour le tuteur

1) Soutenance du RSCA de la phase socle

Les étudiants des 1^{ère} et 2^e années soutiennent le même jour avec leur tuteur.

Celui-ci choisit la date, impérativement au plus tard le 7 juillet 2023.

Nathalie GRAS enverra à chaque tuteur, début juin 2023, **le tableau récapitulatif de présence** aux enseignements, nécessaire lors de l'entretien de phase socle.

Le choix de la situation clinique est le premier gage de qualité d'un RSCA ; ce choix est guidé par le maître de stage et le tuteur. Le tuteur assure, idéalement en lien avec le maître de stage, le suivi de la réalisation du RSCA.

L'évaluation du RSCA devra être transmise à Nathalie GRAS le 7 juillet 2023 au plus tard.

Si le travail n'est pas satisfaisant pour le tuteur, il est demandé à l'étudiant un travail complémentaire, dont l'évaluation doit être transmise à Nathalie GRAS au plus tard le 21 août 2023.

De manière synthétique, il existe 3 possibilités :

- RSCA validé : tout va bien, c'est simple ;
- RSCA à retravailler : le tuteur a jusqu'au 21 août 2023 pour transmettre l'évaluation du travail complémentaire (normalement le travail sera anticipé mais il peut arriver que cela ne soit pas suffisant, on donne donc un joker à l'étudiant pour s'améliorer). Si le tuteur valide le travail complémentaire, c'est simple ;
- Le RSCA est retravaillé, mais le tuteur estime que le niveau atteint n'est pas celui attendu pour la phase socle. Le tuteur en informe Nathalie GRAS. Le RSCA sera à nouveau évalué par un groupe d'enseignants. Le but est de ne pas mélanger sanction et accompagnement : pour le tuteur, les évaluations sont formatives, il aide le tuteuré à atteindre le niveau attendu et, si celui-ci n'est pas prêt, il lui redonne des conseils, des pistes d'amélioration pour atteindre l'objectif fixé. Pour l'Université, c'est normatif, il y a un certain niveau à atteindre et si celui-ci n'est pas atteint, cela entraîne une invalidation du RSCA.

Ce jury est essentiellement prévu pour aider les tuteurs en difficulté pour valider le RSCA. Il est rappelé que le suivi des RSCA non validés est réalisé par les membres du jury.

2) GEP et RSCA – Un RSCA annuel

En résumé :

1^{ère} année : 5 GEP + soutenance RSCA + entretien d'évaluation de phase socle (avant le jury d'évaluation de phase socle de début septembre 2023).

2^e année : 2 GEP + soutenance RSCA (même jour que les 1^{ère} années).

3^e année : 1 GEP en autonomie (classique) et 1 GEP en autonomie où les étudiants travailleront ensemble sur leur RSCA : échanges, évaluation entre pairs, puis finalisation par eux-mêmes pour être ensuite évalué par le tuteur, en présentiel ou non, éventuellement suivi de l'entretien de 3^e année.

Il est rappelé que les tuteurs en difficulté peuvent contacter le responsable du tutorat et/ou le coordonnateur adjoint.

L'entretien individuel des étudiants des 3 années sont à organiser à la discrétion du tuteur.

